

la chaîne de la violence, désamorcer les désirs de vengeance, démontrer leurs besoins et exalter leur dignité. Et, au bout du compte, prendre conscience de l'autre comme d'un autre soi-même.

Il faut toujours revenir à l'humanisme. Il fonde et conditionne la formation d'une conscience internationale, la promotion de la culture, le développement économique et le respect des valeurs liées à notre représentation du monde.

Procédant de l'homme, l'ONU est donc fragile. En ce sens, je ne crois pas tout à fait approprié de parler de la célébration d'un anniversaire quelconque de l'ONU; c'est tous les jours qu'il faut le faire, car c'est tous les jours qu'elle est menacée, et tous les jours qu'il faut la sauver.

Depuis 1945, nous avons tous pris conscience de la menace que représente l'existence d'armes dont la puissance destructrice est terrifiante. Cette menace va bien au-delà de nos préoccupations individuelles de peuples et de nations. Elle commande l'attention de tous; elle exige une action urgente de la communauté internationale tout entière.

Voilà 40 ans, Monsieur le Président, la charte nous conviait à « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Aujourd'hui, nous luttons pour que la vie elle-même échappe à l'apocalypse nucléaire. Nous avons quelque raison d'espérer. À leur rencontre du mois prochain à Genève, le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev pourront peut-être ouvrir la voie à une importante réduction des arsenaux des deux pays. Pour amoindrir le spectre de l'anéantissement, les superpuissances doivent chercher à s'entendre, mais la responsabilité n'est pas uniquement la leur.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la réduction des armements, dans le cadre des traités et au moyen des tribunes internationales. Nous devons intensifier les négociations en vue d'accords vérifiables de désarmement, tant pour les armes classiques que pour les armes nucléaires. Individuellement et collectivement, nous devons tous faire notre part. Le progrès est possible, comme en témoigne le succès récent de la révision du Traité sur la non-prolifération.

Pour les Canadiens, il n'y a pas d'objectif plus élevé ni d'obligation plus pressante que la recherche de la paix. Nous nous y appliquerons tant et aussi longtemps que notre sécurité ne pourra être assurée autrement que par des dizaines de milliers d'armes nucléaires. Et surtout, nous nous y appliquerons tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas assuré l'avenir de nos enfants.

Monsieur le Président, il y a 40 ans, les peuples de la terre nourrissaient l'espoir commun que les droits de la personne seraient un jour soumis à des normes universelles. Aujourd'hui, certains pays n'appliquent ces normes qu'en partie, et quelques-uns, malheureusement, ne les appliquent à peu près pas. À ce chapitre, l'Afrique du Sud fait classe à part.

C'est le seul pays qui ait fait de la couleur de la peau un motif de discrimination et de répression systématiques. C'est le seul pays où l'exercice des droits fondamentaux des individus et des groupes sociaux est accordé ou refusé d'après ce critère odieux. Ce mépris institutionnalisé de la justice et de la dignité fait injure aux normes internationales de la moralité et suscite une aversion universelle. C'est pourquoi,